

Image not found or type unknown



Composition pénale et casier judiciaire

Par **JUJU16**, le **21/03/2015 à 18:18**

Bonjour,rrnJ'ai eu une amende par composition pénale en décembre 2011. J'ai payé l'amende en juin 2012.rrnJe voudrais savoir si la composition pénale est inscrite au casier judiciaire n° 2 et, si oui, à quelle date sera- t-elle effacée ?rrnMerci.